ACTIONS France M
Fonds Commun de Placement
Rapport de gestion
Exercice clos le 30 septembre 2014

SOCIÉTÉ DE GESTION :
AVIVA INVESTORS FRANCE - 24-26, rue de la Pépinière – 75008 PARIS

DÉPOSITAIRE :
CACEIS Bank FRANCE - 1-3, place Valhubert 75013 PARIS – FRANCE

NATURE JURIDIQUE : FCP
CLASSIFICATION : Actions des pays de l'Union Européenne
AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou Distribution du revenu net et des plus values

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active (politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte de secteurs autres que géographique) dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis).

L'indice CAC All-Tradable® est un indice actions représentatif de l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française libellées en euros.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP sera exposé, dans les conditions fixées par la réglementation applicable au P.E.A., aux marchés des pays de l'Union Européenne (répondant à cette réglementation), avec un minimum d'exposition au marché français de 60%.

L'exposition au risque actions en dehors des actions européennes est limitée à 10% de l'actif net.

Le FCP investit tant sur des petites et moyennes valeurs que sur des grandes valeurs.

La gestion de fonds s'appuie d'abord :

- sur une sélection rigoureuse de titres obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

  S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur cinq critères que sont :
  - la qualité du management de l'entreprise,
  - les perspectives de croissance de son métier,
  - la qualité de sa structure financière,
  - la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
  - l'aspect spéculatif de la valeur.

  Les valeurs retenues font l'objet de la fixation d'objectifs de prix d'achat et de prix de vente sur la base d'une valorisation à moyen terme.

  Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif. La méthodologie impliquant la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente permet de se positionner sur des dossiers présentant un potentiel d'appréciation future par le marché.
- ensuite, sur des opérations de trading sur valeurs permettant de profiter de mouvements de marchés à court terme.

Le FCP peut aussi investir en fonction de l'évolution et des situations de marché et dans le cadre de la gestion de trésorerie à hauteur de 25% % maximum de l'actif net en titres obligataires et autres titres de créance négociable réputés «catégorie d'investissement» ou «investment grade».

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier de l'OPCVM.

Le FCP peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

PROFIL DE RISQUE

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risque actions :

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP peut réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baisse, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 8. L'exposition sur les marchés de taux est de 25% au maximum.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baisse si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPCVM libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur peut être exposé à titre accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

COMPOSITION DE L'ACTIF

Les actifs hors dérivés intégrés

=> <u>Actions et titres donnant accès au capital</u>

Le FCP peut-être exposé jusqu'à 100% maximum en actions.

Le portefeuille comprend au minimum 75% d'actions d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA. Son exposition aux actions françaises est au moins de 60%. L'exposition en dehors des actions européennes est limitée à 10% de l'actif net.

Au-delà de ce minimum, le portefeuille peut comprendre des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription,…etc.) d'émetteurs de l'Union Européenne.

Les titres détenus peuvent concerner tous les secteurs économiques et relever de toutes tailles de capitalisation.
Ils sont libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Union Européenne.

=> Titres de créances et instruments du marché monétaire
Le portefeuille peut comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 25% maximum.
Le portefeuille peut notamment être investi :

- sur des titres de créance négociables. L'échéance maximum des titres de créance utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds sera de 5 ans. Les titres ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's A-2 minimum (ou notation équivalente dans une autre agence de notation) ou font l'objet d'un suivi par la recherche interne du gestionnaire financier par délégation.
- sur des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « investment grade », à savoir notés au minimum BBB+ par Standard & Poor's ou équivalent.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.
La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

En absence de notation, les émetteurs font l'objet d'un suivi par la recherche interne du gestionnaire financier par délégation. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Les émetteurs sélectionnés relèvent des pays de l'Union Européenne. Ils appartiennent indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres détenus sont libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Union Européenne.

=> Actions et parts d'OPCVM
Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou par le gestionnaire financier du FCP.

Instruments dérivés
Le FCP peut recourir à des instruments dérivés : futures sur indices, option sur titre et sur indice, et options de change et de change à terme. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou européens.
Ces opérations sont réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 100% de son actif net.
Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

Instruments intégrant des dérivés

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ainsi que des obligations remboursables en actions.

Ces opérations sont réalisées dans le but :

- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 100% de son actif net

Dépôts

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Emprunts d'espèces

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS :

Le 14/04/2014 dans le cadre de la mise en place de la Directive AIFM, le prospectus du FCP été modifié afin de le rendre conforme à la Directive 2009/65/CE

Dans le Fonds :

Le fonds Actions France M sera transféré vers la nouvelle société de gestion Myria AM courant quatrième trimestre 2014.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP Actions France M vise à optimiser sa performance au travers d'un taux d'investissement toujours supérieur à 75% en actions majoritairement françaises.

Au 30 septembre 2014, le fonds est composé de 32 valeurs dans lesquelles il est pleinement investi. Les cinq premières lignes sont : CGG, SCOR, APRIL, FAURECIA, GEMALTO. A cette même date, l'encours s'établissait à 295.93 millions d'euros. Les valeurs françaises constituent 73.85% de la part actions du portefeuille.

Les Etats-Unis ne doutent pas de la vigueur de leur reprise tandis que l'Europe reste à la peine : rarement le contraste n'aura été aussi frappant qu'au cours de cet été.

Le contraste se retrouve dans les politiques monétaires menées : elles sont en voie de normalisation de l'autre côté de l'Atlantique tandis qu'ici Mario Draghi, poussé par le risque de déflation, annonce une politique de Quantitative Easing.

Piloter dans un environnement très contrasté est devenu l'enjeu de l'été et des mois à venir. La baisse brutale de l'euro acte la différence de politique monétaire et elle profitera à nos valeurs exportatrices. Néanmoins, le marché est correctement valorisé et il faudra que l'amélioration soit visible pour que les actions européennes réagissent positivement.

La tendance haussière des marchés actions s'est essoufflée en Europe : à nous de naviguer dans un univers où les tendances sont moins établies.

En ce qui concerne la gestion du portefeuille, c'est de nouveau la thématique "value" qui a mené le bal sur les neufs premiers mois de la période pour s'essouffler au dernier trimestre. Le secteur des SSI s'est particulièrement illustré sur la période avec des hausses de près de 50% sur GFI INFORMATIQUE et GROUPE OPEN et surtout avec une OPA sur la société BULL. Nous avons également bénéficié des OPA sur GROUBE BOURBON et BOURSORAMA. En ce qui concerne les déceptions, comme l'année passée la baisse des matières premières n'aura pas aidé le secteur des pétrolières et principalement CGG qui cède 59% en 12 mois.

Enfin le mouvement initié l'année dernière avec plus d'Europe s'est amplifié au cours des 12 derniers mois.

Sur la période, la valeur liquidative d'Actions France M a varié de 1153,27 euros à 1251,00 euros soit une variation de +8,47 à comparer à une hausse de son indice de référence le CAC ALL Tradable dividendes réinvestis de +9,47%.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fonds supporte des frais de gestion directs s'élevant à 1,25% maximum TTC, ainsi que des frais indirects résultant du fait que l'OPC peut être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLES :
L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

RISQUE GLOBAL
La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et s. du Règlement général de l'AMF.

CRITERES ESG
En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celle d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ;
ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.
Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote par elle conduite aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion (www.avivainvestors.fr).
En sa qualité de prestataire de services d'investissement, Aviva Investors France est soumise aux dispositions du code monétaire et financier, au règlement général de l'AMF et aux règlements de déontologie de l'AFG.
Dans ce cadre, Aviva Investors France a mis en place, aux fins de prévenir tout risque de blanchiment, de fraude ou de corruption, d'une part un « dispositif opérationnel de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes », d'autre part un « dispositif opérationnel de lutte contre la fraude et la corruption » qui lui sont propres.
Par ailleurs, Aviva Investors France considère toute aide financière, directe ou indirecte, octroyée en connaissance de cause à une activité de fabrication ou de commerce d'armes controversées, comme incompatible tant avec la réglementation en vigueur qu'avec les valeurs d'entreprise qu'Aviva Investors France promeut. Aviva Investors France a donc décidé d'exclure tout investissement dans des entreprises impliquées dans la fabrication et le commerce d'armes controversées, et cela indépendamment du pourcentage du chiffre d'affaires de ladite entreprise issu de ces activités.
S'agissant des gestions par elle conduites, Aviva Investors France a introduit depuis plusieurs années, dans le souci d'une meilleure anticipation des risques de long terme, la prise en compte de critères ESG dans l'analyse des titres susceptibles d'intégrer ses portefeuilles. L'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernances (ESG) dans l'analyse et la réflexion conduisant au processus d'investissement est en effet de nature à optimiser la création de valeur pour les clients.
Les composantes ESG font de ce fait partie intégrante, aux côtés de paramètres financiers plus classiques, des réflexions menées, et cela pour l'ensemble du processus d'investissement mis en place au sein d'Aviva Investors France.
Cette approche trouve bien évidemment pleinement à s'appliquer dans le cadre de la gestion de la SICAV Aviva Europe.
Enfin, Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR, lesquels s'appuient, quant à la sélection des entreprises retenues, sur des critères d'analyse se référant à des objectifs reconnus et déclinés sur six grands domaines, à savoir l'environnement, les droits humains, les ressources humaines, le gouvernement d'entreprise, le comportement sur les marchés et l'engagement sociétal.

Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien www.avivainvestors.fr).

DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES :

Le choix des intermédiaires sera opéré en fonction de leur compétence particulière dans le domaine des actions, en raison :
-de la bonne exécution des ordres (liquidité de marché…)
-de leur capacité à présenter des sociétés
-de leur participation aux placements privés et introductions en Bourse
-de la qualité de leur recherche
-du bon dénouement des opérations
Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La société de gestion a choisi de capitaliser intégralement les produits nets distribuables acquis par le fonds au cours de l'exercice.
En conséquence, aucun revenu ne sera distribué.

COREVISE

RSM
Connected for Success

ACTIONS FRANCE M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Île-de-France et
membre de la Compagnie régionale de Paris - www.rsm-paris.fr

S.A.S. au capital de 354 870 €
RCS Paris 331 621 318
TVA FR 53 331 621 318

26 rue Cambacérès - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement **ACTIONS FRANCE M**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.
Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**295 967 800,57**	**263 163 274,84**
Actions et valeurs assimilées	**295 967 800,57**	**255 340 758,84**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	295 967 800,57	255 340 758,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	*0,00*	*0,00*
Autres titres de créances	*0,00*	*0,00*
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**7 822 516,00**
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	0,00	7 822 516,00
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**328 562,73**	**1 245 756,38**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**328 562,73**	**1 245 756,38**
Comptes financiers	**428 165,42**	**17 984 708,14**
Liquidités	**428 165,42**	**17 984 708,14**
Total de l'actif	**296 724 528,72**	**282 393 739,36**

BILAN PASSIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Capitaux propres		
Capital	**237 859 354,86**	**269 252 139,11**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**58 068 639,93**	**9 762 316,84**
Résultat de l'exercice (a, b)	**6 839,16**	**2 423 758,19**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**295 934 833,95**	**281 438 214,14**
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**789 694,77**	**955 525,22**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**789 694,77**	**955 525,22**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**296 724 528,72**	**282 393 739,36**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 375 742,26	4 283 823,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	**6 375 742,26**	**4 283 823,33**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8,14	6,82
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	**8,14**	**6,82**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**6 375 734,12**	**4 283 816,51**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 888 552,70	1 870 052,13
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**2 487 181,42**	**2 413 764,38**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-92 304,60	9 993,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	-2 388 037,66	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**6 839,16**	**2 423 758,19**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :
Zone Asie : cours d'ouverture (J)
Zone Europe : cours de clôture (J-1)
Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles
Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :
Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
Zone Europe : au cours de compensation de (J –1)
Zone Amérique : au cours de compensation de (J –1).

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :
TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Dépôts :

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,25 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « D »
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution et/ou report

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Actif net en début d'exercice	**281 438 214,14**	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 918 898,84	250 511 360,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-24 676 537,89	-6 462 538,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	65 483 121,12	13 479 128,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-691 056,25	-1 880 702,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-5 704 318,68	-1 838 523,15
Différences de change	1 190 513,14	132 683,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-36 123 144,23	25 083 042,08
Différence d'estimation exercice N	-11 040 102,15	25 083 042,08
Différence d'estimation exercice N-1	-25 083 042,08	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 487 181,42	2 413 764,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-2 388 037,66	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**295 934 833,95**	**281 438 214,14**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 165,42	0,14
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	428 165,42	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		DKK				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 422 658,01	3,52	9 481 745,21	3,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	230 176,48	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2014
Créances	
Ventes à règlement différé	98 386,25
Coupons et dividendes en espèces	230 176,48
Total des créances	**328 562,73**
Dettes	
Achats à règlement différé	452 880,71
Frais de gestion	336 814,06
Total des dettes	**789 694,77**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	11 578,0000	14 918 898,84
Parts rachetées durant l'exercice	-19 054,0000	-24 676 537,89
Solde net des souscriptions/rachats	-7 476,0000	-9 757 639,05

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 888 552,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/09/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Acomptes	19/09/2014	D1	2 388 037,66	10,13	25 931,31	0,11
Total acomptes			2 388 037,66	10,13	25 931,31	0,11

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	6 839,16	2 423 758,19
Total	**6 839,16**	**2 423 758,19**

	30/09/2014	30/09/2013
ACTIONS FRANCE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 839,16	2 423 758,19
Total	**6 839,16**	**2 423 758,19**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	58 068 639,93	9 762 316,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**58 068 639,93**	**9 762 316,84**

	30/09/2014	30/09/2013
ACTIONS FRANCE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	58 068 639,93	0,00
Capitalisation	0,00	9 762 316,84
Total	**58 068 639,93**	**9 762 316,84**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2013	30/09/2014
Actif net Global en EUR	**281 438 214,14**	**295 934 833,95**
Actif net en EUR	281 438 214,14	295 934 833,95
Nombre de titres	244 033,1576	236 557,1576
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 153,27	1 251,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	245,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	40,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	9,93	0,02

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négoclées sur un marché réglementé ou assimilé				
DANEMARK				
FLSMIDTH & CO B	DKK	250 000	9 481 745,21	3,20
TOTAL DANEMARK			**9 481 745,21**	**3,20**
FINLANDE				
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	1 020 000	6 558 600,00	2,22
UPM-KYMMENE OY	EUR	700 000	7 784 000,00	2,63
TOTAL FINLANDE			**14 342 600,00**	**4,85**
FRANCE				
ALBIOMA	EUR	194 933	3 795 345,51	1,28
APRIL GROUP	EUR	883 133	13 979 995,39	4,72
ATOS	EUR	158 000	9 012 320,00	3,05
BENETEAU	EUR	881 757	11 229 175,40	3,79
BOURBON SA	EUR	385 698	8 186 440,05	2,77
CFAO	EUR	135 000	4 158 000,00	1,41
CGG	EUR	2 270 000	15 801 470,00	5,35
CHRISTIAN DIOR	EUR	87 000	11 531 850,00	3,90
ELIOR	EUR	635 000	7 924 800,00	2,68
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	506 000	13 042 150,00	4,41
GDF SUEZ	EUR	435 000	8 458 575,00	2,86
GFI INFORMATIQUE	EUR	1 400 000	8 260 000,00	2,79
GROUPE OPEN	EUR	568 800	5 688 000,00	1,92
IPSOS	EUR	470 000	9 538 650,00	3,22
MICHELIN CAT.B	EUR	110 000	8 220 300,00	2,78
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	620 000	7 998 000,00	2,70
NEXANS SA	EUR	381 000	11 007 090,00	3,72
PIERRE & VACANCES	EUR	280 000	7 196 000,00	2,43
SA DES CIMENTS VICAT - VICAT	EUR	220 000	10 903 200,00	3,68
SCOR SE REGROUPEMENT	EUR	605 000	14 831 575,00	5,01
SEB	EUR	148 019	8 881 140,00	3,00
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	640 000	8 720 000,00	2,95
VILMORIN & CIE	EUR	120 000	10 152 000,00	3,43
TOTAL FRANCE			**218 516 076,35**	**73,85**
ITALIE				
MONCLER SPA	EUR	590 000	6 590 300,00	2,23
PIAGGIO & C SPA	EUR	3 731 000	7 857 486,00	2,66
SAIPEM SPA	EUR	524 000	8 588 360,00	2,89
TOTAL ITALIE			**23 036 146,00**	**7,78**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	785 000	8 552 575,00	2,89
TOTAL LUXEMBOURG			**8 552 575,00**	**2,89**
PAYS-BAS				
GEMALTO	EUR	160 000	11 616 000,00	3,93
TOTAL PAYS-BAS			**11 616 000,00**	**3,93**
ROYAUME UNI				
CRODA INTERNATIONAL	GBP	395 000	10 422 658,01	3,52
TOTAL ROYAUME UNI			**10 422 658,01**	**3,52**
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			**295 967 800,57**	**100,02**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**295 967 800,57**	**100,02**
Créances			**328 562,73**	**0,11**
Dettes			**-789 694,77**	**-0,27**
Comptes financiers			**428 165,42**	**0,14**
Actif net			**295 934 833,95**	**100,00**

ACTIONS FRANCE M	**EUR**	**236 557,1576**	**1 251,00**